

AR PREFECTURE

082-200061257-20200224-0220200809-BF

Regu le 25/02/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 24 FEVRIER 2020

Date d'envoi de la convocation : 17 février 2020

L'An deux mille vingt et le 24 du mois de février (24.02.2020) à 9 heures 30 minutes, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 17 février 2020, s'est assemblé en salle du Conseil Départemental, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 12

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président), M. MARTY Patrick (3^{ème} Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire), M. QUATRE (Délégué titulaire), Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

REPRÉSENTÉS : 5

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
M. CALAFAT Alexis (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. MARTY Patrick (3^{ème} Vice-Président)
M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président) a donné pouvoir à Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire)
Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)
M. VERIL Claude (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire)

EXCUSÉS : 3

M. BAZIN Philippe (Délégué titulaire)
M. GARRIGUES Francis (Délégué titulaire)
Mme LAMERA Emeline (Déléguée titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance M. Christian QUATRE

DELIBERATION N°02/2020-09
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
DU BUDGET ANNEXE M4 « AMENAGEMENT NUMERIQUE »
DU SYNDICAT MIXTE TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE

Pour le vote du compte administratif, le conseil syndical élit son président de séance, en la personne de M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président), qui prend la parole et présente le compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Pour l'exercice 2019, les résultats du compte administratif, conformes au compte de gestion du Payeur Départemental sont les suivants :

		Section d'investissement	Section d'exploitation	Total
REALISATIONS DE L'EXERCICE (Mandats et Titres)	RECETTES	7 220 050,52	316 719,39	7 536 769,91
	DEPENSES	4 569 298,06	268 330,19	4 837 628,25
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 650 752,46	48 389,20	2 699 141,66

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	RECETTES	1 239 432,80	44 782,00
	DEPENSES		

		Section d'investissement	Section d'exploitation
RESULTAT DE CLOTURE		3 890 185,26	93 171,20

		Section d'investissement	Section d'exploitation
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	RECETTES	700 000,00	
	DEPENSES	1 204 107,35	

		Section d'investissement	Section d'exploitation
RESULTAT NET CUMULE AVEC LES RESTES A REALISER		3 386 077,91	93 171,20

a) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses d'exploitation réalisées en 2019, d'un montant de **268 330,19 €**, sont réparties de la façon suivante :

- 75 970,18 € de charges à caractère général (chap 011)
- 15 000 € de charges de personnel (chap 012)
- 153 398,01 € de charges financières (chap 66)
- 23 962 € de dépenses d'ordre (chap 042)

Les recettes d'exploitation réalisées en 2019, d'un montant de **316 719,39 €** sont réparties de la façon suivante :

- 301 730,39 € d'autres produits de gestion courante (chap 75)
- 14 989 € de recettes d'ordre (chap 042)

b) SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement réalisées en 2019, d'un montant de **4 569 298,06 €**, sont réparties de la façon suivante :

- 605 608,82 € d'emprunts (chap 16)
- 2 637,83 € d'immobilisations incorporelles (chap 20)
- 3 328,69 € d'immobilisations corporelles (chap 21)
- 1 377 742,72 € d'immobilisations en cours (chap 23)
- 2 564 991,00 € d'autres immobilisations financières (chap 27)
- 14 989 € de dépenses d'ordre (chap 040)

Les recettes d'investissement réalisées en 2019, d'un montant de **7 220 050,52 €**, sont réparties de la façon suivante :

- 4 903 457,24 € de subventions d'investissement (chap 13)
- 92 631,28 € de dotations, fonds et réserves (chap 10)
- 2 200 000 € d'emprunts (chap 16)
- 23 962 € de recettes d'ordre (chap 040)

Vu le Code général des collectivités territoriales pris notamment en son article L1612-12,
Vu le budget primitif 2019 du budget annexe « Aménagement Numérique » et les décisions modificatives s'y rapportant,
Vu que les écritures du Comptable (Payeur Départemental) pour l'exercice 2019 sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur,
Vu le compte de gestion du comptable 2019 pour le budget annexe « Aménagement Numérique »,
Vu l'état des restes à réaliser sur le budget annexe « Aménagement Numérique » 2019,
Considérant que les comptes de l'exercice clos 2019 peuvent être constatés, avec mention des restes à réaliser,
Vu la note de présentation brève et synthétique annexée à la présente délibération et à la maquette budgétaire jointe, retraçant les informations financières essentielles du compte administratif 2019 du budget annexe M4 « Aménagement Numérique » ;

AR PREFECTURE

082-200061257-20200224-0220200809-BF
Reçu le 25/02/2020

Le Président de Tarn-et-Garonne Numérique se retire et ne participe pas au vote.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 du Budget annexe M4 « Aménagement Numérique », figurant dans la maquette budgétaire ci-jointe ;
- **VOTE** les résultats de l'exercice 2019 qui sont en parfaite concordance avec ceux du compte de gestion 2019 du Payeur Départemental.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés

Certifié exécutoire par le Vice- Président
compte-tenu de l'envoi en préfecture le 15.02.2020
et de la publication le 26.02.2020

Fait à Montauban, le 24 février 2020
Le Vice-Président,
Jean-Claude BERTELLI

**Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Numérique**
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN cedex
siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z

